

21.06.2007 - 16:15 Uhr

Globus, Herren Globus, Interio et Office World: Convention collective de travail renouvelée

Spreitenbach (ots) -

Les entreprises Globus, Herren Globus, Interio et Office World ainsi que la SEC Suisse ont conclu la convention collective de travail le 19 juin 2007. Avec une garantie importante de la place de travail en cas de congé maternité, un congé paternité de 4 semaines et un congé parental, le contrat qui entre en vigueur le 1er janvier 2008 met fortement l'accent sur la comptabilité du travail et de la famille et relève, avec l'engagement ferme à une formation systématique et continue, un défi central de l'économie et du monde du travail.

Les entreprises Globus, Herren Globus, Interio et Office World ainsi que la SEC Suisse, qui ont déjà créé ensemble la seule convention collective de travail en Suisse dans le secteur des grands magasins, l'ont développée ensemble. Etant donné que le congé maternité est déjà passé le 1er janvier 2005 de manière générale de 16 à 18 semaines, le congé de grossesse a lui aussi été allongé et un congé paternité de 4 semaines ainsi qu'un congé parental ont été prévus dans le contrat. En ce qui concerne le congé paternité, 2 semaines sont payées par l'entreprise et le père peut demander 2 semaines de congés non payés. Le congé parental permet au père ou à la mère de cesser son travail après la naissance et de se consacrer pleinement à l'éducation de l'enfant sans inconvénient au plan professionnel. Cette possibilité existe grâce au droit du retour à l'emploi aux mêmes conditions qui est accordé aux employés jusqu'à la date à laquelle l'enfant a 18 mois. Lors du retour à la vie active, les années de service déjà effectuées sont toutes imputées afin que maternité et paternité ne constituent pas un frein à la carrière des employés. Avec l'engagement ferme à une formation systématique et continue des collaborateurs, le contrat pose des jalons quant à la manière prometteuse de maîtriser les changements et relever les défis économiques et du monde du travail. Une nouvelle couverture d'assurance plus étendue dans le cadre de laquelle les collaborateurs continuent à toucher leur plein salaire pendant 730 jours ainsi que d'autres mesures viennent compléter la nouvelle convention collective de travail. Le syndicat Syna qui, selon ses propres indications, n'a pas pu s'établir chez Globus, n'a pas participé aux principales négociations pour des raisons de forme.

Contact:

Société suisse des employés de commerce (SEC Suisse):

Barbara Gisi

Tel.: +41/44/283'45'76

Mobile: +41/79/775'66'10

Edi Class

Tel.: +41/44/283'45'80

Mobile: +41/79/509'41'33

Service de presse Globus, Globus Hommes, Interio, Office World

Ernst Pfenninger

Industriestrasse 171

8957 Spreitenbach

Tel.: +41/58/455'22'04

E-Mail: ernst.pfenninger@globus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004627/100536881> abgerufen werden.